

202120

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
31 - Haute-Garonne

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers**

- en exercice 11
- présents 11
- votants 11
- absents 0
- exclus 0

De la commune BARBAZAN

Séance du 22 avril 2021 à 18 heures 00

**Date de convocation :**  
12 avril 2021

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

**Date d'affichage :**  
14 avril 2021

**Objet**  
Vote du budget 2021

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mesdames ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine, WINTERSTEIN Martine, Ms BALLARIN Jacques, DELORT Thierry, MADET Michel, MAURETTE Bernard, SALES André, VALLE Anthony.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal les propositions budgétaires pour l'exercice 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

ADOpte le budget primitif de la commune pour 2021 qui s'équilibre de la façon suivante :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 477 425.31€
- Recettes : 477 425.31€

Section d'investissement :

- Dépenses : 170 374.07€
- Recettes : 170 374.07€

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Saint-Gaudens le 28 avril 2021.

Fait à Barbazan, le 23 avril 2021

Le Maire

